

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32112**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Chef d'équipe logistique en commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CPNEFP des commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet - Fédération française des entreprises de distribution, importation, exportation, chaussures, jouets, textiles (FCJT)	déléguée général

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3148 - Commerce de gros en bonneterie, lingerie, confection, mercerie, chaussures et négoce connexes

Code(s) NSF :

311 Transports, manutention, magasinage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La fonction logistique est un axe majeur en matière de services aux clients professionnels. En effet, il ne s'agit pas seulement de concevoir et de faire fabriquer des articles à des milliers de kilomètres de sa base, encore faut-il les acheminer, les entreposer, les distribuer au bon endroit au bon moment. C'est aujourd'hui possible grâce aux entrepôts et à la logistique performante dont se sont dotés les importateurs, qui leur assurent réactivité et flexibilité. Le secteur logistique concentre 23% des salariés de la branche.

Dans les commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet, le/la chef(fe) d'équipe logistique exerce son activité au sein d'une plate-forme logistique ou d'un espace de stockage, sous la responsabilité d'un manager.

Il/elle agit dans le cadre des consignes et des objectifs qui lui sont fixés par sa hiérarchie.

Le/la chef(fe) d'équipe logistique assure l'animation et le pilotage des activités d'une équipe logistique ainsi que la traçabilité des activités réalisées en gérant les ressources à disposition et les volumes à traiter.

Il/elle peut travailler au sein d'un entrepôt ou d'une plate-forme logistique.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Réalisation et supervision d'activités logistiques
- Animation de l'équipe
- Intégration des nouveaux membres de l'équipe et transmission de savoir-faire aux membres de l'équipe
- Suivi du respect de la mise en œuvre des méthodes et des démarches qualité, hygiène, sécurité, environnement

Enregistrement et traçabilité des activités réalisées

La certification est composée de 3 blocs de compétences :

Bloc de compétences 1 : Techniques logistiques et application des règles en logistique des commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet

- Mettre en œuvre les techniques logistiques
- Appliquer les règles liées à la sécurité, l'hygiène, la qualité, l'environnement et la santé et sécurité au travail

Bloc de compétences 2 : Animation d'une équipe en logistique des commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet

- Animer une équipe logistique
- Accompagner le développement des compétences des membres de son équipe

Bloc de compétences 3 : Transmission et contrôle de la mise en œuvre des procédures en logistique des commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet

- Transmettre les informations et assurer la traçabilité des activités d'une équipe logistique
- Contrôler la mise en œuvre des procédures administratives et de Qualité, Hygiène, Sécurité et d'Environnement

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le secteur regroupe les distributeurs, importateurs et exportateurs en chaussures, les entreprises de distribution, importation et exportation de jouets, les entreprises d'importation, exportation et distribution de textile et habillement et les entreprises de distribution en mercerie. Toutes commercialisent leurs produits auprès d'une clientèle de professionnels pour laquelle des offres de services sont mises à disposition.

Le CQP chef(fe) d'équipe logistique en commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet est en lien avec les profils suivants : chef(fe) d'équipe logistique, référent(e) logistique, responsable réception (H/F), responsable expédition (H/F), ...

Codes des fiches ROME les plus proches :

N1103 : Magasinage et préparation de commandes

Réglementation d'activités :

Mise en œuvre de la réglementation en vigueur en matière de conduite d'engins.

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification est composée de 3 blocs de compétences :

Bloc de compétences 1 : Techniques logistiques et application des règles en logistique des commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet

- Mettre en œuvre les techniques logistiques
- Appliquer les règles liées à la sécurité, l'hygiène, la qualité, l'environnement et la santé et sécurité au travail

Bloc de compétences 2 : Animation d'une équipe en logistique des commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet

- Animer une équipe logistique
- Accompagner le développement des compétences des membres de son équipe

Bloc de compétences 3 : Transmission et contrôle de la mise en œuvre des procédures en logistique des commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet

- Transmettre les informations et assurer la traçabilité des activités d'une équipe logistique
- Contrôler la mise en œuvre des procédures administratives et de Qualité, Hygiène, Sécurité et d'Environnement

Pour obtenir le CQP, il faut valider les 3 blocs de compétences et pour valider un bloc de compétences, il faut valider les unités de compétences qui le composent. La validation partielle d'un bloc de compétences n'est pas possible.

Un candidat peut viser soit l'intégralité du CQP (accès total), soit un ou deux blocs de compétences (accès partiel). Dans ce cas, il doit valider le bloc de compétences 1 avant de valider les deux autres blocs de compétences.

Bloc de compétence :

Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 32112 - Bloc de compétences 2 : Animation d'une équipe en logistique des commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet

Description :

Animer une équipe logistique

- § Accueillir les nouveaux membres de l'équipe
- § Expliciter la nature des activités à réaliser
- § Fixer des objectifs clairs et mesurables
- § Transmettre des consignes
- § Répartir les activités à réaliser au sein de l'équipe en prenant appui sur les compétences de chacun
- § Identifier les activités réalisées de manière incorrecte
- § Expliquer comment reprendre un travail réalisé de manière incorrecte
- § Traiter les difficultés techniques et relationnelles au sein de l'équipe

Accompagner le développement des compétences des membres de son équipe

- § Identifier les compétences et savoir-faire à transmettre
- § Organiser une transmission de compétences de manière progressive
- § Expliquer une activité ou un geste technique en en décomposant les différentes étapes
- § Accompagner un membre de l'équipe dans la mise en œuvre d'une nouvelle compétence, d'un nouveau savoir-faire
- § Evaluer les compétences des membres de l'équipe
- § Valoriser les progrès réalisés
- § Repérer les capacités et aptitudes des membres de l'équipe

Modalités d'évaluation :

- **Observation en situation professionnelle** sur des activités d'animation et de développement des compétences de l'équipe logistique
- **1 mise en situation individuelle (1 heure) en organisme agréé par la branche: transmission de consignes ou formation**
 - o Formation - la formation porte sur une activité logistique courante. Le cas indique quel est le profil du salarié à former
 - o Transmission de consignes - à partir de données éparses, le candidat doit structurer une transmission d'informations auprès de son équipe. Le cas indique quel est le profil de l'équipe en direction de laquelle la transmission de consignes est effectuée
- A l'issue de la mise en situation, **l'évaluateur conduit un entretien avec le candidat** pour compléter ses observations.

Modalités de certification :

Validation par le jury paritaire et remise d'un certificat « Animation d'une équipe en logistique des commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet »

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 32112 - Bloc de compétences 3 : Transmission et contrôle de la mise en œuvre des procédures en logistique des commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet</p>	<p>Description :</p> <p>Transmettre les informations et assurer la traçabilité des activités d'une équipe logistique</p> <ul style="list-style-type: none"> § Rendre compte de son activité et alerter en cas d'aléa ou de dysfonctionnement par écrit et par oral § Transcrire les informations nécessaires à la traçabilité des interventions de l'équipe logistique § Utiliser les outils de traitement de l'information en vigueur au sein de l'entreprise § Communiquer avec les différents interlocuteurs (équipe, hiérarchie, autres équipes, autres services de l'entreprise, clients internes, externes, ...) § Rechercher et saisir des données dans un système informatisé <p>Contrôler la mise en œuvre des procédures administratives et de Qualité, Hygiène, Sécurité et d'Environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> § Informer et mobiliser les membres de l'équipe logistique autour des enjeux liés au respect de la législation, des procédures et des consignes en vigueur, notamment en matière de qualité, hygiène, santé, sécurité et environnement § Identifier les non-conformités et mettre en œuvre les actions correctives appropriées § Superviser et contrôler la mise en œuvre des procédures et consignes en matière de sécurité au travail <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Observation en situation professionnelle lors de transmissions d'informations et de contrôle de la mise en œuvre des procédures administratives et de Qualité, Hygiène, Sécurité et d'Environnement – Etude de cas individuelle en organisme agréé par la branche (1 heure 20) : Le candidat traite une étude de cas à partir de la consultation de données relatives à des stocks sur informatique (logiciel de gestion des stocks). Il est demandé au candidat d'effectuer une vérification des stocks en utilisant le logiciel de gestion des stocks mis à sa disposition. – A l'issue de cette étude de cas, l'évaluateur conduit un entretien auprès du candidat sur la manière dont il assure le suivi et la prévention des risques professionnels dans son équipe. <p>Modalités de certification :</p> <p>Validation par le jury paritaire et remise d'un certificat «Transmission et contrôle de la mise en œuvre des procédures en logistique des commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet »</p>

Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 32112 - Bloc de compétences 1 : Techniques logistiques et application des règles en logistique des commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet

Description :

Mettre en œuvre les techniques logistiques

- § Contrôler les activités et les documents qui les accompagnent
- § Réaliser des opérations logistiques (manutention, déplacement, rangement, prestations logistiques) adaptées aux produits commercialisés par l'entreprise
- § Réaliser le comptage des produits et marchandises
- § Identifier les procédures et consignes à mettre en œuvre en fonction de l'opération à réaliser
- § Identifier les impacts de ses activités sur la chaîne logistique et les enjeux en termes de qualité de service client

Appliquer les règles liées à la sécurité, l'hygiène, la qualité, l'environnement et la santé et sécurité au travail

- § Appliquer les règles et mettre en œuvre les procédures en vigueur dans les domaines de l'hygiène, de la qualité, de la sécurité, de l'environnement et de la santé et sécurité au travail
- § Identifier les risques liés à son activité
- § Détecter les écarts, anomalies et non-conformités et prendre les mesures appropriées selon les instructions et procédures
- § Utiliser correctement les moyens de prévention et les équipements de protection individuelle et collective
- § Mettre en œuvre le stockage et l'élimination des déchets et produits toxiques en appliquant les règles et procédures

Modalités d'évaluation :

- **Evaluation en situation professionnelle en entreprise** lors de la mise en œuvre des techniques logistiques dans le respect des règles liées à la sécurité, l'hygiène, la qualité, l'environnement et la santé et sécurité au travail
- **2 mises en situation individuelles en organisme agréé par la branche** (2 heures 30) :
 - o Réception de produits comprenant une vérification des produits et contenants, une vérification des quantités livrées et un contrôle de documents, à partir de la procédure mise à disposition du candidat.
 - o Mise en stock des produits comprenant un déplacement des produits, une affectation et un rangement en zone de stockage, puis une préparation de commandes comprenant une phase de conditionnement.
- A l'issue des mises en situation, **l'évaluateur conduit un entretien avec le candidat** pour compléter ses observations.

Modalités de certification :

Validation par le jury paritaire et remise d'un certificat «Techniques logistiques et application des règles en logistique des commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet »

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		CPNEFP des commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet
En contrat de professionnalisation	X		CPNEFP des commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet
Par candidature individuelle	X		CPNEFP des commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		CPNEFP des commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 4 janvier 2019, jusqu'au 4 janvier 2024.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :****Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**